



A Artisanat

D es résultats contrastés dans l'artisanat

Porte d'entrée dans l'initiative économique pour de nombreux entrepreneurs, l'artisanat fait travailler sur l'île 26 150 salariés dans 14 430 entreprises. Il génère un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros en 2011. Rapporté à l'économie locale, l'artisanat représente une entreprise réunionnaise sur trois et 15 % de la population active occupée.

Une multitude de petites unités interviennent dans des activités très diverses. On dénombre ainsi plus de 250 métiers répartis en quatre grands secteurs : bâtiment (43 %), services (28 %), production (17 %) et alimentation (12 %).

Les signes de redressement relevés au cours de l'année 2010, avec notamment une augmentation de 2,2 % des emplois dans les professions de l'artisanat, laissaient entrevoir pour 2011 un début de sortie de crise. Mais l'année 2011 montre que l'embellie ne s'est pas transformée en reprise, et souligne la fragilité de ce redressement. Cette année encore, l'artisanat présente des résultats contrastés, tantôt encourageants et tantôt décevants.

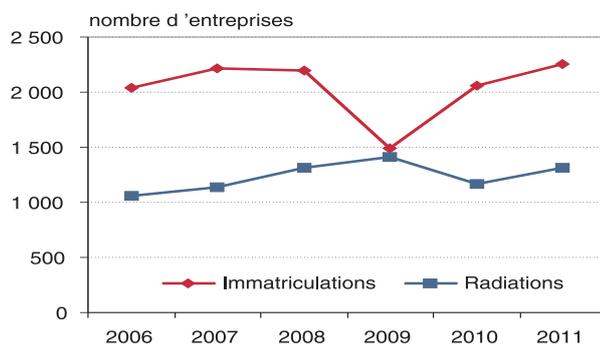
Un dynamisme entrepreneurial

Avec une hausse de 9,7 % des immatriculations en 2011, la création d'entreprises dans l'artisanat continue de croître à un rythme soutenu.

Sur l'année écoulée, 2 255 entreprises nouvelles ont été enregistrées au répertoire des métiers (*graphique 1*). Ce niveau record, que ni la première loi de défiscalisation de 1986, ni la loi d'orientation pour l'outre-mer (Lodeom) de 2001 n'avaient permis d'atteindre, résulte notamment du succès du régime de l'auto-entrepreneur (38 % des créations). Les créateurs sont avant tout jeunes et masculins.

Avec ce flux conséquent de créations, l'artisanat s'affirme comme un réel facteur d'insertion par l'activité pour de nombreux entrepreneurs, en particulier à l'égard des publics en difficulté d'insertion. Les deux tiers des inscriptions au répertoire des métiers émanent de demandeurs d'emplois ou de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).

■ Graphique 1 - Les immatriculations d'entreprises artisanales à un niveau record



Source : CMA, répertoire des métiers.



Retour à la croissance de l'apprentissage

Le nombre de jeunes de 18 à 25 ans, placés en formation dans le cadre des contrats d'alternance dans une entreprise artisanale, augmente sensiblement (+ 3,1 %) en 2011. Cette progression, qui porte le nombre d'apprentis à 2 180 en fin d'année, est d'autant plus remarquable qu'elle fait suite à cinq années de baisse.

L'apprentissage traditionnel, très masculin et basé sur le diplôme du certificat d'aptitude professionnel (CAP), reste dominant mais cohabite désormais avec un apprentissage de type bac professionnel voire post-baccalauréat. Il s'ouvre de plus en plus sur les spécialités de services : un apprenti sur trois (36 %) prépare aujourd'hui un diplôme de niveau baccalauréat (niveau IV) ou plus, contre un sur quatre en 2006 (24 %).

L'emploi et l'investissement en perte de vitesse

Les constats encourageants sont cependant tempérés par des résultats décevants en matière d'emploi et d'investissement. Un niveau d'activité jugé insuffisant et des conditions plus sélectives dans l'octroi des financements expliquent en grande partie que l'emploi comme l'investissement plafonnent à des niveaux proches de 2010.

Le nombre d'emplois dans l'artisanat diminue de 0,8 % en 2011, passant de 40 920 à 40 580 emplois, alors qu'il avait augmenté de 2,2 % en 2010 (*tableau 1*).

Ce recul concerne particulièrement les effectifs salariés, dont la baisse, principalement dans le bâtiment et les activités de production, n'a pu être compensée par les créations d'emplois non salariés et d'apprentis. L'augmentation des fermetures d'entreprises artisanales pour raisons économiques (+ 13 % en 2011), souvent employeuses et parfois anciennes, explique pour une large part la baisse des effectifs.

Facteur de modernisation du secteur, l'investissement a concerné cette année une entreprise sur cinq. Comparativement à 2010, les artisans ont été plus nombreux à renforcer leur outil de travail, mais les sommes dépensées restent modestes. Elles ne permettent pas un redémarrage effectif de l'investissement.

La restauration rapide en plein boom

Avec une hausse de 3,9 % des emplois, les activités alimentaires se démarquent nettement du reste de l'artisanat. À l'origine de cette croissance figure le boom des établissements dans le secteur de la restauration rapide : 78 % des immatriculations dans l'alimentation sont à mettre à l'actif des plats à emporter et sandwicheries. De

■ Tableau 1 - Emploi dans l'artisanat : il baisse dans la production et le bâtiment

| Secteurs | nombre d'emplois ¹ | | | | | Variation 2011/2010 (%) |
|------------------------|-------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------------------|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | |
| Alimentation | 4 575 | 4 732 | 4 834 | 5 138 | 5 339 | 3,9 |
| Production | 7 750 | 7 965 | 7 983 | 8 127 | 7 827 | - 3,7 |
| Bâtiment | 18 206 | 19 085 | 16 976 | 17 046 | 16 728 | - 1,9 |
| Services marchands | 9 647 | 10 080 | 10 228 | 10 606 | 10 686 | 0,8 |
| Total artisanat | 40 178 | 41 862 | 40 021 | 40 917 | 40 580 | - 0,8 |

Source : CMA, répertoire des métiers ; CFA ; Tableaux Économiques de l'Artisanat.

1. Effectifs salariés, non salariés et apprentis.



A

Artisanat

bons résultats sont également relevés chez les boulangers-pâtisseries.

Tensions persistantes dans le bâtiment

À l'inverse, des tensions persistent dans le bâtiment : l'emploi artisanal dans le secteur baisse de 1,9 % en 2011. La situation reste dégradée pour une majorité des corps d'état. Le marché de la construction de la maison individuelle, toujours atone, offre peu de perspective à court terme pour les entreprises.

Particulièrement sous tension, le gros-œuvre, le terrassement, la métallerie et le travail du bois pâtissent cette année encore d'une activité ralentie. Dans le second-œuvre, quelques activités ont néanmoins réussi à maintenir leur effectif. C'est le cas notamment de l'électricité, de la plomberie et des revêtements de sols et murs.



Dans le domaine des services, le nombre d'emplois dans l'artisanat progresse légèrement (+ 0,8 %). Les professions en lien avec le soin à la personne (coiffure et esthétique) attirent un nombre croissant d'acteurs. En revanche, les activités plus traditionnelles telles que la fleuristerie, la photographie et la réparation de matériels électriques sont plutôt en retrait. ■

Nadjib VALI

Chambre de métiers et de l'artisanat

Qu'est-ce que l'artisanat ?

Constitué pour l'essentiel de très petites entreprises, l'artisanat occupe une place singulière au sein de notre économie. Ses activités, transverses à l'industrie, au commerce et aux services, sont définies par la loi, selon un double critère de taille et d'activité.

L'appartenance au répertoire des métiers est délimitée par la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996. L'artisanat regroupe l'ensemble des personnes physiques ou morales employant au plus 10 salariés au moment de leur immatriculation et exerçant une activité indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services.

La loi consacre également l'existence d'un droit de suite (décret n° 95-1287 du 14 décembre 1995) qui stipule qu'au delà de 10 salariés, le chef d'entreprise peut conserver son inscription au répertoire des métiers, s'il dispose de la qualité d'artisan ou de maître artisan, ou encore s'il est titulaire d'un brevet de maîtrise.

➤ Sources :

Les effectifs non salariés sont mesurés à partir du répertoire des métiers de la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). Les apprentis sont comptabilisés dans les centres de formations d'apprentis (CFA) de la CMA. Les effectifs salariés et l'investissement sont estimés à partir des enquêtes de conjoncture réalisées chaque année auprès d'un panel de 300 artisans répartis en huit branches professionnelles.